

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

22 AVR. 2025



MOTO-CLUB: ROCHOIS C0780

E-MAIL: bureau.mcrochois@gmail.com

TÉLÉPHONE: 0617421943

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Don-Jean FRANCHI

N° D'ÉPREUVE FFM: 666

DATE: 06 juillet 2025

LIEU: FILLIÈRE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LAGRANGE Eric	Licence :	135956
Président du Jury ou Arbitre*	HUGUES Dorian	Licence :	222814
Membre du Jury	MICOLLET Sandrine	Licence :	046553
Membre du Jury	VERNEX Marie-Claude	Licence :	023818
Commissaire technique responsable	CHIES David	Licence :	057436
Responsable du chronométrage	BONNEHOY Mélissa	Licence :	40126

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
50cc	6	8	50cc	25 euros
65cc	7	11	65cc	45 euros
85cc	9	15	85cc	45 euros
open (125cc	13		125cc 2tps	55 euros
MX2	15		125 à 150 2tps & de 175 à 250	55 euros
MX1	15		125 à 500 2tps & de 251 à 650	55 euros

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : **obligatoires** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, **fortement recommandés** : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... Jacques CHAMPAGNE

Nombre de secouristes 12

Hôpital le plus proche Annecy, Metz-Tes:

Nombre d'ambulance(s) 1

Temps de trajet (en min) 25min

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site Lieu dit « Chez le prince Pennevaire »

Adresse Col des Fleuries - 74570 FILLIÈRE

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1650 m

Largeur minimum de la piste 6 m

Largeur de la grille 40 m

Longueur de la ligne droite de départ 90 m

Nombre d'OCP* 14

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 45.

En manche : 45.

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 08/04/2025

VISA DE LA LIGUE

DATE: 23 AVR. 2025

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

FRANC
HI Don-
Jean

Signé numériquement
par : FRANCHI Don-Jean
Nom DN : CN = FRANCHI
Don-Jean email =
bureau.mcrochois@gmail.
com C = FR O = Motoclub
Rochois OU = Président
Date : 2025.04.08
19:54:34 +02'00'

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26690 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : ROCHOIS C0780

DATE : 06 juillet 2025

LIEU : FILLIÈRE



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
6h45	Contrôles administratifs	Toutes	1h00
6h45	Contrôles techniques	Toutes	1h00
8h00	Essais Libres	Open A	12min
8h15	Essais Libres	Open B	12min
8h30	Essais Libres	Open C	12min
8h45	Essais Libres	85cc	12min
9h00	Essais Libres	65cc	12min
9h15	Essais Libres	50cc	12min
9h30	Pause	Toutes	15min
9h45	Essais Chronométrés	Open A	15min
10h05	Essais Chronométrés	Open B	15min
10h25	Essais Chronométrés	Open C	15min
10h45	Essais Chronométrés	85cc	15min
11h05	Essais Chronométrés	65cc	15min
11h25	Essais Chronométrés	50cc	10min
11h40	Manche 1	Consolante	15min+1T
	Repas	Toutes	
13h45	Manche 1	85cc	15min+1T
14h05	Manche 1	65cc	15min+1T
14h25	Manche 1	50cc	8min+1T
14h40	Manche 1	Open A	20min+1T
15h05	Manche 1	125+Open B (non-qualifiés)	20min+1T
15h30	Manche 2	Consolante	15min+1T
	Pause	Toutes	15min
16h05	Manche 2	85cc	15min+1T
16h25	Manche 2	65cc	15min+1T
16h45	Manche 2	50cc	8min+1T
17h00	Manche 2	Open A	20min+1T

MOTO-CLUB: ROCHOIS C0780

DATE: 06/07/2025

LIEU: FILLIÈRE

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
17h25	Manche 2	125+Open B (non-qualifiés)	20min+1T
18h05	Remise des Prix	Toutes	
18h30	Réunion du Jury		